



Procès-verbal n°1

Séance constitutive du jeudi 10 décembre 2020 à 20h00

à l'Espace Perrier, salle « La Tène »

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge
2. Constitution du bureau provisoire
 - a) président – doyen d'âge
 - b) secrétaire – benjamin d'âge
 - c) deux questeurs – deuxième et troisième benjamins d'âge
3. Appel
4. Nomination du bureau du Conseil général pour la période administrative 2021-2022
 - a) un président
 - b) un vice-président
 - c) un secrétaire
 - d) un vice-secrétaire
 - e) deux questeurs
5. Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé
6. Nomination de cinq membres du Conseil communal pour la période législative 2021-2024

Suspension de séance pour permettre l'élection des nouveaux conseillers généraux et suppléants, ainsi que pour constituer le bureau du Conseil communal

7. Communication du Conseil communal sur la constitution de son bureau
8. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection de conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal, et de suppléants
9. Nomination des commissions
 - a) Commission réglementaire (cinq membres)
 - b) Commission financière (sept membres du Conseil général)
 - c) Commission de police du feu et de salubrité publique (neuf membres et un conseiller communal)
 - d) Commission de l'environnement et du développement durable (sept membres)
 - e) Commission des travaux publics et des services industriels (cinq membres)
 - f) Commission d'urbanisme (sept membres)
 - g) Commission culture, sport, loisirs, tourisme et espaces publics (sept membres)
 - h) Commission de l'intégration (sept membres)
 - i) Commission de circulation, des transports et de l'agglomération (sept membres)
 - j) Commission ad hoc plan d'aménagement local (quinze membres)
 - k) Commission ad hoc de fusion (neuf membres et deux conseillers communaux)

10. Nomination des délégués auprès des organes intercommunaux
 - a) cinq délégués au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle
 - b) un délégué au Conseil intercommunal de l'EOREN
 - c) un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat du Théâtre régional de Neuchâtel
11. Nomination des délégués aux assemblées générales des personnes morales dont la commune est actionnaire
 - a) un délégué auprès de BLS SA
 - b) un délégué auprès de Groupe E SA
 - c) un délégué auprès de Landi Région Neuchâtel
 - d) un délégué auprès de la Société anonyme immobilière des Patinoires du Littoral
 - e) un délégué auprès de la Société anonyme immobilière du Théâtre régional de Neuchâtel
 - f) un délégué auprès de la Société de navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat
 - g) un délégué auprès des Sucrieries Aarberg et Frauenfeld SA
 - h) un délégué auprès de TransN SA
 - i) un délégué auprès de VADEC SA
 - j) un délégué auprès de VITEOS SA
12. Communications du
 - a) Conseil communal
 - b) bureau du Conseil général
13. Divers

Yanick Boillod (administrateur) : « Bonsoir Mesdames et Messieurs. Je vous souhaite la bienvenue à la salle La Tène pour cette séance constitutive pour la législature 2021-2024. Je ne connais que la moitié de l'assistance, dès lors que vous êtes 19 nouveaux et 22 un peu moins nouveaux, que je connais.

Durant cette législature, vous me verrez mais m'entendrez rarement parce que je suis dans un coin et je ne bouge pas. Pour débiter cette séance, j'appelle le doyen, Monsieur Michel Luthi, qui présidera la première partie de la séance. Merci. »

– Applaudissements –

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge

Michel Luthi (ELT), portant un chapeau de Père Noël : « Bonsoir les enfants, comment ça va ? Vous voyez, avec mon masque, j'ai dû couper ma barbe. Seulement, pour mieux vous parler, j'ai quand-même baissé ce masque.

Est-ce que vous avez été sages ? Tout le monde ? Ce n'est pas ce que le Père Fouettard m'a dit. Il m'a donné une liste de personnes qui n'ont pas été très charitables et je me proposais de la lire, mais finalement, comme c'est Noël, on va laisser tomber et puis on va repartir sur de bons rails. De toute façon, il y a en général toujours une bonne ambiance dans ce Conseil.

– Applaudissements –

C'est fou le sentiment d'importance et de puissance que l'on ressent lorsque l'on est assis à cette place. C'est formidable. Donc il faut autant que possible en profiter, n'est-ce pas Daniel ?

Etant, semble-t-il, le doyen de cette honorable assemblée, ce qui signifie que la moyenne d'âge est décidément très basse et c'est tant mieux, j'ai l'honneur de la présider, du moins dans sa première partie.

Domage que cette séance particulière n'ait pas été ouverte au public, avec toutes les mesures de sécurité, alors qu'ailleurs dans le pays, certains ne se posent pas tant de questions. Quand on sait que l'office fédéral de la santé publique n'adhère pas aux propositions du Conseil fédéral, on mesure toute l'incohérence qui règne et la difficulté de la tâche.

Camarades, Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s, je vous adresse, malgré les circonstances, une très cordiale bienvenue ainsi que mes sincères félicitations aux personnes nouvellement élues ou réélues lors des élections du 25 octobre écoulé.

Très cordiales bienvenue également aux suppléantes et suppléants ainsi qu'au représentant de la presse. Très cordiale bienvenue aussi au public très maigre.

Politiquement, pour notre commune, la caractéristique de la législature à venir est qu'il y aura deux nouveaux groupes : les Verts et les vert'libéraux. 19 nouvelles personnes vont siéger dans cette assemblée, dont 11 dames en l'état actuel des choses, soit 8 de plus que précédemment si j'ai bien compté. Ceci est réjouissant et va certainement amener de la diversité dans nos débats. Je vous invite d'ores et déjà à y participer assidûment compte tenu des importants dossiers que nous aurons à traiter. Petite formalité pour les nouvelles et nouveaux élu(e)s et afin que chacun se sente à l'aise : entre nous, le tutoiement est le langage officiel.

Nous allons passer maintenant à la partie officielle et, dans un premier temps, je vais appeler les personnes chargées de me seconder. J'appelle donc au bureau les plus jeunes parmi vous. »

2. Constitution du bureau provisoire (selon art. 34 du règlement général de commune)

- a) Président – doyen d'âge

Michel Luthi (ELT)

- b) Secrétaire – benjamin d'âge

Est nommée **Sylvie Gonçalves** (PLRT)

- c) Deux questeurs – deuxième et troisième benjamins d'âge

Sont nommés **Michèle Rotsch** (PSLT) et **Lionel Rieder** (PLRT)

3. Appel

Michel Luthi (ELT) propose qu'à « l'énoncé de votre nom, vous vous leviez brièvement en disant « présent(e) » de façon à ce l'on puisse, dans un premier temps, voir qui est qui et où se trouvent les personnes, dans le but de faire connaissance. »

La secrétaire Sylvie Gonçalves (PLRT) procède à l'appel qui fait constater la présence des 41 membres suivants (y.c. le président) :

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1. Albert Patrick (PLRT) | 22. Hug Stéphane (PLRT) |
| 2. Amez-Droz Jérôme (PLRT) | 23. Issemann Philippe (PLRT) |
| 3. Amez-Droz Laurent (PLRT) | 24. Jolidon Daniel (PLRT) |
| 4. Bajrami Belul (PVL) | 25. Kummer Raphaël (PLRT) |
| 5. Bensimon Nathaniel (ELT) | 26. Luthi Michel (ELT) |
| 6. Binggeli Maurice (PSLT) | 27. Mattmann Philippe (PSLT) |
| 7. Butin Yannick (PLRT) | 28. Maurissen Alain (PVL) |
| 8. Butin Tammy (PLRT) | 29. Mendy Vincent (Les Verts) |
| 9. Calame Monique (ELT) | 30. Muster Michel (PSLT) |
| 10. Caron Simone (PSLT) | 31. Paviet-Salomon Bertrand (Les Verts) |
| 11. Carvalhal Alvaro (Les Verts) | 32. Perrinjaquet Denis (PSLT) |
| 12. Chassot Nadia (PLRT) | 33. Planas Clémence (Les Verts) |
| 13. Cortina Céline (PLRT) | 34. Rieder Lionel (PLRT) |
| 14. Remexido Teresa (Les Verts) | 35. Rotsch Daniel (PSLT) |
| 15. Degiorgi Edith (ELT) | 36. Rotsch Michèle (PSLT) |
| 16. Dubosson Valérie (Les Verts) | 37. Rubeli Pierre André (PSLT) |
| 17. Ducraux Armand (ELT) | 38. Ryser Frédéric (PLRT) |
| 18. Eugster Martin (ELT) | 39. Smith Ted (PLRT) |
| 19. Gomes Bruno (PVL) | 40. Storrer Vincent (suppléant Les Verts) |
| 20. Gonçalves Sylvie (PLRT) | 41. Vaucher Pascal (ELT) |
| 21. Hoffmann Heinz (PLRT) | |

Excusé(e)s :

1. Amez-Droz Tristan (Les Verts)

Par conséquent, **la majorité est fixée à 21.**

Michel Luthi (ELT) : « Si nous comptons bien, nous sommes 41, nous ne pouvons pas être plus, donc c'est parfait. Nous espérons que ce sera pareil pour toutes les séances du Conseil général. »

4. Nomination du bureau du Conseil général pour la période administrative 2021-2022

- a) un président
- b) un vice-président
- c) un secrétaire
- d) un vice-secrétaire
- e) deux questeurs

Michel Luthi (ELT) : « Comme vous le savez peut-être, s'agissant des nominations, afin de faire en sorte qu'il n'y ait pas trop de déplacements dans la salle ni d'interventions, les présidents de groupe se sont entendus pour établir les listes à l'avance. Normalement, il ne devrait pas y avoir de changements et tout devrait se passer selon ce qui a été décidé dans le cadre des groupes. »

Sont élus tacitement :

Président : **Philippe Mattmann** (PSLT)
Vice-présidente : **Monique Calame** (ELT)
Secrétaire : **Teresa Remexido** (Les Verts)
Vice-secrétaire : **Isabelle Paroz** (PLRT), qui est remplacée jusqu'à l'élection du Conseil communal par Jérôme **Amez-Droz** (PLRT)
Questeurs : **Pierre André Rubeli** (PSLT) et **Céline Cortina** (PLRT)

Michel Luthi (ELT) : « Pour terminer, j'aimerais vous souhaiter à toutes et à tous de trouver de la satisfaction et du plaisir dans l'accomplissement de vos divers mandats, étant entendu que quelques moments de déception, voire de grogne, ne sont pas à exclure, cela s'est déjà vu.

Malgré la situation que nous connaissons, passez, vous et vos familles, de belles fêtes de fin d'année, mais peut-être autrement. Prenez bien soin de vous et que l'avenir se dévoile enfin sous des jours meilleurs.

Je vous remercie de votre aimable attention. »

– Applaudissements –

5. Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé

Michel Luthi (ELT) demande aux personnes élues au bureau de venir prendre place sur l'estrade.

– Applaudissements –

6. Nomination de cinq membres du Conseil communal pour la période législative 2021-2024

Sont élus tacitement :

Yannick Butin (PLRT)

Valérie Dubosson (Les Verts)

Martin Eugster (ELT)

Heinz Hoffmann (PLRT)

Daniel Rotsch (PSLT)

– Applaudissements –

Le président Philippe Mattmann invite les conseillers communaux nouvellement élus à prendre place et leur adresse ses félicitations. Il procède à la suspension de séance prévue à l'ordre du jour afin que le Conseil communal puisse organiser son bureau.

Suspension de séance pour permettre l'élection des nouveaux conseillers généraux et suppléants, ainsi que pour constituer le bureau du Conseil communal

A la reprise de la séance, **le président** propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

7. Communication du Conseil communal sur la constitution de son bureau

Le président donne la parole au Conseil communal.

Heinz Hoffmann (CC) : « Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, au nom du Conseil communal, je vous remercie de la confiance que vous venez de nous témoigner en nous élisant pour la législature 2021-2024.

L'année à venir s'annonce riche et compliquée, notamment avec la pandémie, mais également avec des défis très intéressants à relever.

Nous profitons de cette occasion pour saluer plus particulièrement les nouvelles conseillères générales et les nouveaux conseillers généraux qui nous rejoignent et j'espère qu'elles et qu'ils trouveront de nombreuses satisfactions dans l'exercice de leur fonction.

Nous profitons également de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle collègue, en espérant qu'elle aura du plaisir dans sa nouvelle fonction.

Nous aimerions également remercier Monsieur Maurice Binggeli pour ces 4 ans de riche et fructueuse collaboration et lui souhaitons de profiter du temps retrouvé pour jouir davantage de la compagnie de son épouse ainsi que des activités culturelles qu'il affectionne particulièrement.

Durant la pause, nous avons défini le bureau du Conseil communal, à savoir :

Heinz Hoffmann (PLRT) : président
Daniel Rotsch (PSLT) : vice-président
Martin Eugster (ELT) : secrétaire
Valérie Dubosson (Les Verts) : vice-secrétaire
Yannick Butin (PLRT) : membre

Cela nous fera un peu de changement, sachant que jusqu'à présent, c'était toujours « Messieurs ». Dès à présent, il ne faudra pas oublier de dire « Madame, Messieurs ».

– Applaudissements –

Afin de ne pas perdre trop de temps, les dicastères n'ont pas encore été répartis ce soir. Pour terminer, je vais lire l'arrêté du Conseil communal proclamant l'élection des nouvelles conseillères générales et des nouveaux conseillers généraux en remplacement de celles et ceux nommés au Conseil communal. »

8. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection de conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal, et de suppléants

Heinz Hoffmann (CC) procède à la lecture de l'arrêté.

Sont proclamés élues conseillères générales et élus conseillers généraux :

Isabelle Paroz (PLRT)
Ling Imer (PRLT)
Manuel Carneiro Costa (PSLT)
Jean-Luc Bulliard (ELT)
Vincent Storrer (Les Verts)

– Applaudissements –

Sont proclamés élus suppléants du Conseil général :

Alain Fridez (PLRT)
Jean-Charles Gerbex (PRLT)
Philippe Glardon (PSLT)
Erich Brönnimann (ELT)

– Applaudissements –

Le présent arrêté sera affiché au panneau officiel et fera l'objet d'un avis dans la feuille officielle. Il en sera délivré un exemplaire aux conseillères générales et conseillers généraux ainsi qu'aux suppléants proclamés.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans vos nouvelles fonctions. »

– Applaudissements –

Vincent Mendy (Les Verts) : Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, sauf erreur, je n'ai pas entendu la nomination de la suppléante des Verts, Madame Léa Poggiali. »

Yanick Boillod (administrateur) : « Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, s'agissant de Madame Léa Poggiali, nous devons suivre une autre procédure.

Comme elle n'était pas sur la liste des Verts lors des élections du 25 octobre 2020, le Conseil communal doit prendre un arrêté d'élection qui doit être publié dans la Feuille officielle. Après le délai d'opposition de 6 jours, l'arrêté fera l'objet d'une deuxième publication pour validation.

L'arrêté sera pris lundi 14 décembre 2020 par le Conseil communal et sera publié dans la Feuille officielle du 18 décembre 2020. Madame Léa Poggiali deviendra officiellement suppléante aux environs de mi-janvier 2021, en tenant compte des fêtes de Noël. »

9. Nomination des commissions

- a) Commission réglementaire (cinq membres)
- b) Commission financière (sept membres du Conseil général)
- c) Commission de police du feu et de salubrité publique (neuf membres et un conseiller communal)
- d) Commission de l'environnement et du développement durable (sept membres)
- e) Commission des travaux publics et des services industriels (cinq membres)
- f) Commission d'urbanisme (sept membres)
- g) Commission culture, sport, loisirs, tourisme et espaces publics (sept membres)
- h) Commission de l'intégration (sept membres)
- i) Commission de circulation, des transports et de l'agglomération (sept membres)
- j) Commission ad hoc plan d'aménagement local (quinze membres)
- k) Commission ad hoc de fusion (neuf membres et deux conseillers communaux)

a) Commission réglementaire (cinq membres)

Sont nommés tacitement :

Raphaël Kummer (PLRT) : président
Michel Muster (PSLT) : vice-président
Clémence Planas (Les Verts) : secrétaire
Patrick Albert (PLRT)
Monique Calame (ELT)

– Applaudissements –

b) Commission financière (sept membres du Conseil général)

Sont nommés tacitement :

Frédéric Ryser (PLRT) : président
Maurice Binggeli (PSLT) : vice-président
Pascal Vaucher (ELT) : secrétaire
Ted Smith (PLRT)
Daniel Jolidon (PLRT)
Teresa Remexido (Les Verts)
Alain Maurissen (PVL)

– Applaudissements –

c) Commission de police du feu et de salubrité publique (neuf membres et un conseiller communal)

Sont nommés tacitement :

Fernando Pires Gomes (ELT) : vice-président
Philippe Mattmann (PSLT) : secrétaire
Stéphane Hug (PLRT)
Isabelle Paroz (PLRT)
Pascal Perret (PLRT)
Nathaniel Bensimon (ELT)
Pierre André Rubeli (PSLT)
Alvaro Carvalhal (Les Verts)
Bruno Gomes (PSLT)

– Applaudissements –

d) Commission de l'environnement et du développement durable (sept membres)

Sont nommés tacitement :

Bertrand Paviet-Salomon (Les Verts) : président
Beat Pfefferli (PVL) : vice-président
Ted Smith (PLRT) : secrétaire
Philippe Issemann (PLRT)
Laurent Amez-Droz (PLRT)
Jean-Luc Bulliard (ELT)
Philippe Glardon (PSLT)

– Applaudissements –

e) Commission des travaux publics et des services industriels (cinq membres)

Sont nommés tacitement :

Vincent Storrer (Les Verts) : président
Jorge Gonçalves (PLRT) : vice-président
José Geijo (PVL) : secrétaire
Philippe Issemann (PLRT)
Erich Brönnimann (ELT)

– Applaudissements –

f) Commission d'urbanisme (sept membres)

Sont nommés tacitement :

Laurent Siliprandi (PLRT) : président
Tristan Amez-Droz (Les Verts) : vice-président
Armand Ducraux (ELT) : secrétaire
Denis Perrinjaquet (PSLT)
Bruno Gomes (PVL)
Lionel Rieder (PLRT)
Nadia Chassot (PLRT)

– Applaudissements –

g) Commission culture, sport, loisirs, tourisme et espaces publics (sept membres)

Sont nommés tacitement :

Philippe Glardon (PSLT) : président
Alain Maurissen (PVL) : vice-président
Céline Cortina (PLRT) : secrétaire
Ling Imer (PLRT)
Tammy Butin (PLRT)
Clémence Planas (Les Verts)
Edith Degiorgi (ELT)

– Applaudissements –

h) Commission de l'intégration (sept membres)

Sont nommés tacitement :

Corinne Mané (PSLT) : présidente
Jean-Luc Bulliard (ELT) : vice-président
Alvaro Carvalhal (Les Verts) : secrétaire
Michèle Rotsch (PSLT)
Nadia Chassot (PLRT)
Ling Imer (PLRT)
Sylvie Gonçalves (PLRT)

– Applaudissements –

**i) Commission de circulation, sport, loisirs, tourisme et espaces publics
(sept membres)**

Sont nommés tacitement :

Michel Luthi (ELT) : président
Vincent Mendy (Les Verts) : vice-président
Laurent Amez-Droz (PLRT) : secrétaire
Ling Imer (PLRT)
Jean-Charles Gerbex (PLRT)
François Gehrig (PVL)
Manuel Carneiro Costa (PSLT)

– Applaudissements –

j) Commission ad hoc plan d'aménagement local (quinze membres)

Sont nommés tacitement :

Laurent Amez-Droz (PLRT) : président	Gérard Gremaud (PSLT)
Erich Brönnimann (ELT) : vice-président	Manuel Carneiro Costa (PSLT)
François Gehrig (PVL) : secrétaire	Nathaniel Bensimon (ELT)
Ted Smith (PLRT)	Monique Calame (ELT)
Jean-Charles Gerbex (PLRT)	Vincent Mendy (Les Verts)
Philippe Issemann (PLRT)	Tristan Amez-Droz (Les Verts)
Lionel Rieder (PLRT)	Léa Poggiali (Les Verts)
Pierre André Rubeli (PSLT)	

– Applaudissements –

k) Commission ad hoc de fusion (neuf membres et deux conseillers communaux)

Sont nommés tacitement :

Pascal Vaucher (ELT) : président
Jérôme Amez-Droz (PLRT) : vice-président
Belul Bajrami (PVL) : secrétaire
Nadia Chassot (PLRT)
Lionel Rieder (PLRT)
Armand Ducraux (ELT)
Michèle Rotsch (PSLT)
Michel Muster (PSLT)
Teresa Remexido (Les Verts)

– Applaudissements –

10. Nomination des délégués auprès des organes intercommunaux

a) cinq délégués au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle

Sont nommés tacitement :

Isabelle Paroz (PLRT)
Tristan Amez-Droz (Les Verts)
Michel Luthi (ELT)
Maurice Binggeli (PSLT)
José Geigo (PVL)

– Applaudissements –

b) un délégué au Conseil intercommunal de l'EOREN

Est nommé tacitement :

Lionel Rieder (PLRT)

– Applaudissements –

c) un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat du Théâtre régional de Neuchâtel

Est nommé tacitement :

Denis Perrinjaquet (PLST)

– Applaudissements –

11. Nomination des délégués aux assemblées générales des personnes morales dont la commune est actionnaire

a) un délégué auprès de BLS SA

Est nommé :

Laurent Amez-Droz (PLRT)

– Applaudissements –

b) un délégué auprès de Groupe E SA

Est nommé :

Bertrand Paviet-Salomon (Les Verts)

– Applaudissements –

c) un délégué auprès de Landi Région Neuchâtel

Est nommé:

Belul Bajrami (PVL)

– Applaudissements –

d) un délégué auprès de la Société anonyme immobilière des Patinoires du Littoral

Est nommée :

Nadia Chassot (PLRT)

– Applaudissements –

e) un délégué auprès de la Société anonyme immobilière du Théâtre régional de Neuchâtel

Est nommé :

Denis Perrinjaquet (PSLT)

– Applaudissements –

f) un délégué auprès de la Société de navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat

Est nommé :

Jérôme Amez-Droz (PLRT)

– Applaudissements –

g) un délégué auprès des Sucrieries Aarberg et Frauenfeld SA

Est nommée :

Edith Degiorgi (ELT)

– Applaudissements –

h) un délégué auprès de TransN SA

Est nommé :

Michel Muster (PLST)

– Applaudissements –

i) un délégué auprès de VADEC SA

Est nommé :

Alvaro Carvalho (Les Verts)

– Applaudissements –

j) un délégué auprès de VITEOS SA

Est nommé :

Pascal Vaucher (ELT)

– Applaudissements –

12. Communications du

a) Conseil communal

Néant.

b) bureau du Conseil général

Néant.

13. Divers

Yanick Boillod (administrateur) : « Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, je me permets d'inviter les conseillères générales et conseillers généraux qui ne l'auraient pas encore fait, à retourner à l'administration communale la feuille de renseignements qui a été envoyée avec la convocation, ce qui permettra d'activer les profils informatiques pour accéder aux documents sous la forme numérique.

Pour les anciens conseillers généraux qui n'auraient pas retourné la feuille de renseignements, l'administration est partie sur le principe d'absence de changement des données. Je vous remercie de nous faire part de toute éventuelle modification, maintenant ou ultérieurement par courriel. »

Le président Philippe Mattmann : « Mesdames, Messieurs, la séance est levée à 21h05. Je vous souhaite à tous une bonne rentrée ainsi que de belles fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé. Merci à tous.

– Applaudissements –

La rédactrice du procès-verbal

P. Blunier

Au nom du Conseil général :

Le président,

La secrétaire,

Ph. Mattmann

T. Remexido